

Formulaire d'inscription

GROUPE JEUNESSE-PÉRIODE ESTIVALE

Compléter le formulaire ci-dessous et le faire parvenir à l'équipe de réservation de groupe au rgp.oka@sepaq.com.

Les tarifs incluent les taxes et peuvent être sujet à changement.

INFORMATIONS OBLIGATOIRES

Date d'arrivée:

Date de départ:

Heure d'arrivée:

Heure de départ:

Nom du groupe:

Nom du responsable:

Adresse:

Ville:

Code postal:

Téléphone:

Cellulaire:

Courriel électronique:

Nombre de participants*:

Nombre d'accompagnateurs**:

Nombre de voiture***:

Nombre d'autobus restant sur place****:

*L'accès est gratuit pour les participants de 17 ans et moins.

**1 accompagnateur pour 10 participants gratuit, tarification d'accès de groupe 7.75\$

***Frais de stationnement de 9.75\$ par voiture ou 5\$ avant 10h00 am. Tarif en vigueur en présence des sauveteurs.

****Frais de stationnement de 39.00\$ en présence des sauveteurs pour les autobus qui restent sur place. Tarif en vigueur en présence des sauveteurs.

LIEU D'ARRIVÉE DU GROUPE

Plage/Littoral

Secteur du Calvaire

Secteur de la Grande-Baie

Accueil camping



Parc national
d'Oka

FACTURATION

Paiement individuel à la guérite

Paiement par le responsable lors de la visite

Facturation au responsable par courriel

ACTIVITÉ(S) À FAIRE DANS LE PARC!

Randonnées pédestres

Consulter la carte des sentiers en cliquant sur le lien suivant:

[Carte des sentiers](#)

Activités de découvertes

Âge

Tarif

Détective sur la piste des animaux*

8 à 12 ans

6.00\$/enfant

Survie en forêt*

13 ans et plus

6.00\$/enfant

Les parcs nationaux québécois: des territoires protégés

13 ans et plus

105.00\$/classe

Randonnée guidée

Tout âge

61.00\$/heure

*10.00\$/enfant à l'achat de deux activités de découvertes.

Location d'équipement nautique ou sportif

Je souhaite recevoir le formulaire de location d'équipement nautique (canôt, kayak, pédalos) et sportif.

CHOIX D'ACTIVITÉS SUPPLÉMENTAIRES*

AUCUN



Hébergement (Camping, prêt-à-camper, chalet compact)

Location de salle

Restauration

Location d'équipement (vélo, fat bike, chaise hippocampe)

*Un suivi sera effectué par l'équipe de réservation de groupe si vous faites le choix d'activités supplémentaires.

RÉGLEMENTATION

TOUT GROUPE QUI CONTREVIENT AU RÈGLEMENT DU PARC, QUI LAISSE LE SITE UTILISÉ DANS UN ÉTAT DE MALPROPRETÉ OU QUI BRISE DU MATÉRIEL POURRA SE VOIR FACTURER DES FRAIS PERMETTANT LA RECTIFICATION DE LA SITUATION.

La conservation du parc national d'Oka, c'est l'Affaire de tous! Il est important que les visiteurs soient soucieux de respecter l'environnement. À cet effet, il faut s'abstenir:

- de jeter des déchets ailleurs que dans les contenants prévus à cette fin;
- de ramasser le bois mort;
- d'introduire des contenants de verre;
- d'abattre, d'endommager, d'enlever ou d'introduire un arbre, un arbuste ou une plante herbacée ou une partie de ceux-ci;
- d'abattre, de capturer, de blesser, de molester, de nourrir ou d'appriivoiser un animal;
- de porter ou de transporter des armes ou des instruments de chasse;
- de stationner aux endroits non prévus à cette fin;
- de circuler hors sentier.

Le rôle des accompagnateurs est primordial lors d'une visite dans un parc national. Il doit s'assurer de respecter les règlements et d'encadrer les participants afin qu'eux aussi les respectent.

Le rôle du responsable de groupe est d'assurer un suivi avec le parc national d'Oka concernant tout changement à sa réservation. Le responsable doit aussi communiquer la réglementation du parc national d'Oka aux accompagnateurs et aux participants, afin que leur visite se déroule de la meilleure manière qui soit.

DEMANDE D'INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Je reconnais avoir pris connaissance des règlements. Je m'engage à respecter la réglementation du parc national d'Oka et à m'assurer que les divers intervenants qui seront présents lors de la sortie informés de la réglementation. Je ferai le nécessaire, à l'arrivée, pour obtenir une carte des sentiers du parc afin de prendre connaissance des nouveautés concernant la signalisation. Je comprends que tout groupe qui contrevient aux règlements du parc, qui laisse le site utilisé dans un état de malpropreté ou qui brise du matériel pourra se voir facturer des frais permettant la rectification de la situation.

J'accepte de recevoir des nouvelles du parc national d'Oka par courrier électronique.

SIGNATURE

DATE